

Contrôle sanitaire des EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultat à afficher en mairie

Affaire suivie par :

Betty BLAUMEISER
Tél: 02 38 77 34 75

Destinataire(s)

MONSIEUR LE PRESIDENT - SIAEP DU VAL DE CISSE (MONTEAUX)
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE VEUZAIN-SUR-LOIRE
MONSIEUR LE DIRECTEUR - VEOLIA EAU - C.G.E (SITE DE BLOIS)

La synthèse annuelle de la qualité de l'eau par commune (infofacture) est disponible au lien suivant :
<https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/qualite-de-leau-potable-synthese-annuelle-par-commune-info-facture-et-ci-apres-les-résultats-des-analyses-effectuées-sur-l'échantillon-prélevé,-dans-le-cadre-du-contrôle-sanitaire,-sur-l'unité-de-gestion-de->

SIAEP DU VAL DE CISSE

Prélèvement	00114372	Commune	VEUZAIN-SUR-LOIRE
Unité de gestion	0110 SIAEP DU VAL DE CISSE	Prélevé le :	mardi 21 juillet 2026 à 11h56
Installation	UDI 000603 VAL DE CISSE	par :	LBL
Point de surveillance	S 0000000971 BOURG D'ONZAIN SECTEUR NORD D58	Type visite :	AU
Localisation exacte	CANTINE SCOLAIRE ROBINET PLONGE		

Mesures de terrain

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
	inférieure	supérieure	inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Température de l'eau	20.3	°C				25.00
pH	7.4	unité pH			6.50	9.00
Chlore libre	<0.05	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0.05	mg(Cl ₂)/L				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : INOVALYS - SITE DE TOURS 3703

Type de l'analyse : B3

Code SISE de l'analyse : 00125867

Référence laboratoire : 2607038357-B300125867

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Turbidité néphélométrique NFU	<0,30	NFU				2,00
-------------------------------	-------	-----	--	--	--	------

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	4	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	25	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00114372)

Ce contrôle supplémentaire, à la suite d'une non-conformité, conclut à un rétablissement de la qualité bactériologique de l'eau.

Blois, le 9 octobre 2026

Pour le Préfet,
Pour la directrice départementale,
L'ingénieure du génie sanitaire

signé :

Françoise MORAGUEZ